

UNIVERSITÉ DE TOURS

- VU** les articles L. 612-5, L. 613-1 et L. 712-2 du Code de l'éducation ;
- VU** le décret du 17 décembre 1933 relatif à l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;
- VU** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif aux masters ;
- VU** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le Cadre National des Formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle et de Master ;
- VU** la circulaire n°2000-033 du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU** la délibération n°CFVU n°2024-002 en date du 28 mars 2024 portant sur les modalités de contrôle de connaissances de Master ;
- VU** la délibération n°CFVU 2024-004 du 19 septembre 2024 portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'Université de Tours ;
- VU** la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université n° DAJ/n°2021-425 en date du 1er avril 2021 ;
- VU** les propositions de la Directrice du Centre d'Études Supérieures de la Renaissance

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen pour l'année universitaire 2024-2025 sont composés des personnes désignées ci-après :

MENTION HISTOIRE, CIVILISATION, PATRIMOINE

Parcours Alimentation : patrimoines, cultures et transitions

Master 1

- Présidente : Isabelle HANNEQUART
Membres : Pierre-Antoine DESSAUX
Christine FERRER-KLAJMAN
- Suppléants : Mathilde COLLIN
Fabienne LABELLE
Kilien STENGEL

Master 2

Présidente : Isabelle HANNEQUART
Membres : Pierre-Antoine DESSAUX
Christine FERRER-KLAJMAN

Suppléants : Mathilde COLLIN
Fabienne LABELLE
Kilien STENGEL

Parcours Métiers de l'Archéologie et Archéomatique

Master 1

Président : Jean-Baptiste RIGOT
Membres : Florian BARET
Marie-Pierre ROURE-HORARD

Suppléants : Amélie LAURENT
Olivier MARLET
Sebastien PLUTNIAK

Master 2

Président : Jean-Baptiste RIGOT
Membres : Florian BARET
Marie-Pierre ROURE-HORARD

Suppléants : Amélie LAURENT
Olivier MARLET
Sebastien PLUTNIAK

Parcours Renaissance

Master 1

Président : Pascal BRIOIST
Membres : Anna MATHESON
Jean SÉNIÉ

Suppléants : Florence ALAZARD
Colin DEBUICHE
Claire SICARD

Master 2

Président : Pascal BRIOIST
Membres : Anna MATHESON
Jean SÉNIÉ

Suppléants : Florence ALAZARD
Colin DEBUICHE
Claire SICARD

Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Master 1

Président : Dino MELONI
Membres : Mathilde COLLIN
Rémi JIMENES

Suppléants : Sandrine BREUIL
Pascale CHARRON
François ROSMANN

Master 2

Président : Dino MELONI
Membres : Mathilde COLLIN
Rémi JIMENES

Suppléants : Sandrine BREUIL
Pascale CHARRON
François ROSMANN

MENTION HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Master 1

Président : Elena PIERAZZO
Membres : David FIALA
Carlos GONZALEZ GALLARDO

Suppléants : Alberto CAMPAGNOLO
Clément PLANCQ
François ROSMANN

Master 2

Président : Elena PIERAZZO
Membres : David FIALA
Carlos GONZALEZ GALLARDO

Suppléants : Alberto CAMPAGNOLO
Clément PLANCQ
François ROSMANN

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 22 novembre 2024

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Le Vice-président en charge de la formation et de la
vie universitaire

The image shows a blue ink signature of Florent Malrieu over a circular official stamp of the University of Tours. The stamp features the university's logo, 'UT', and the text 'université de TOURS' and 'University of TOURS' around the perimeter.

Florent MALRIEU